



PROFESSIONNELS, QUELLES SOLUTIONS POUR VOS DÉCHETS ? 2021

—
À partir du 5 avril, les jours de collecte changent !

VersaillesGrandParc.fr



SOMMAIRE

Emballages et papiers	4
Ordures ménagères	8
Déchets végétaux	10
Compostage	12
Verre	13
Déchèteries	14
Secteurs de collecte	16
Eco-organismes	18



© Syctom / Didier Raux

PROFESSIONNELS

pour l'élimination de vos déchets, deux solutions s'offrent à vous !

Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en apports volontaires.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de la **redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. **Sont concernés** : entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- Favoriser le **tri sélectif** : la collecte des déchets recyclables est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge.

Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques (encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.



« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovp.fr ».

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - mars 2021 - Impression : Le Réveil de la Marne
Crédit photo : Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe - Illustration : Bahia - Caribara

“ Tout producteur ou détenteur de déchets a obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.

Loi du 5 juillet 1975 ”

Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹ Vélizy-Villacoublay, Versailles



→ Vidés et en vrac

Tous les emballages plastiques



barquettes, seaux de yaourt, de crème fraîche



bouteilles, flacons, bidons



film plastique, papier bulle



barquettes polystyrène



capsules de café

Tous les emballages en métal



capsules aluminium

gourdes compote

aérosols

barquettes

bidons

conserves

canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines,
livres, feuilles

Tous les emballages en carton



briques alimentaires, boîtes, vaisselle en carton
et cartons d'emballage
(cartons non mouillés, découpés préalablement
gros cartons à apporter en déchèterie)

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

→ mercredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, St François d'Assise
Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beaugard, Petit Beaugard,
Centre

→ mercredi
→ jeudi

LE CHESNAY¹

Bleu (sortir les bacs avant 7h)
Violet, Rose (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Orange (sortir les bacs entre 18h et 19h)

→ mardi + vendredi
→ mercredi
→ vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY sortir les bacs la veille après 18h

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pavillons Mermoz
Mail, Village, Louvois, Europe

→ mercredi
→ jeudi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ mardi + jeudi

Pour connaître son secteur de collecte : cf. pages 16 et 17 ou bit.ly/joursdecollections

LES INTERDITS



couches



nappes, serviettes
en papier



seringues
objets tranchants



cagettes



vaisselle plastique
ou fibre naturelle



fûts en
plastique



DEEE²



papier broyé



verre



mégots

**Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort
Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas
Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹
Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay**

→ Vidés, en vrac, sans sac plastique

Emballages plastiques



uniquement :
bouteilles, flacons, bidons



Emballages en métal



aérosols barquettes bidons conserves canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines,
livres, feuilles

Tous les emballages en carton



briques alimentaires, boîtes, vaisselle en carton
et cartons d'emballage
(cartons non mouillés, découpés préalablement
gros cartons à apporter en déchèterie)

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)	→ jeudi
BIÈVRES	→ mercredi
BOIS D'ARCY	→ mardi
BUC	→ mercredi
CHÂTEAUFORT	→ jeudi
FONTENAY-LE-FLEURY (sortir les bacs avant 14h)	→ mercredi
JOUY-EN-JOSAS Bleu, Orange Vert	→ jeudi → collecte avec Versailles (p.4-5)
LES LOGES-EN-JOSAS	→ mercredi
NOISY-LE-ROI	→ mardi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mercredi
ROCQUENCOURT¹ (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 14h)	→ mercredi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ mercredi
VIROFLAY	→ vendredi

Pour connaître son secteur de collecte : cf. pages 16 et 17 ou bit.ly/joursdecollections

LES INTERDITS



barquettes
plastiques



nappes, serviettes
en papier



DEEE²



cagettes



fûts en
plastique



film plastique,
papier bulle



barquettes
polystyrène



papier broyé

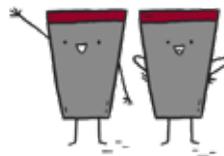


seaux de yaourt,
de crème fraîche



verre

ORDURES MÉNAGÈRES



**Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹
Vélizy-Villacoublay, Versailles**

→ En sacs bien fermés, par exemple :



couches



papiers broyés



cagettes



nappes, serviettes
en papier



vaisselle
jetable



fûts de bière
en plastique

LES INTERDITS



verre



déchets toxiques



DEEE²



seringues, objets
tranchants

**Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort
Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas
Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹
Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay**

→ En sacs bien fermés, par exemple :



seaux de yaourt,
de crème fraîche



barquettes
plastiques



papier broyé



nappes, serviettes
en papier



couches



film plastique,
papier bulle



barquettes
polystyrène



cagettes

LES INTERDITS



verre



DEEE²



déchets
toxiques



seringues,
objets
tranchants

→ **Jours de collecte** (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

Orange → mardi
Bleu → mardi + vendredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beaugard, Jonchère, Sablons, Centre, St François d'Assise
Châtaigneraie, Feuillaume, Petit Beaugard
Gressets → lundi + vendredi
→ mardi + samedi
→ mardi + vendredi

LE CHESNAY¹

Violet (sortir les bacs entre 18h et 19h) → lundi + mardi + jeudi + vendredi
Rose (sortir les bacs entre 18h et 19h) → mardi + vendredi
Orange (sortir les bacs entre 18h et 19h) → lundi + jeudi
Bleu (sortir les bacs avant 7h) → lundi + jeudi + samedi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

sortir les bacs la veille après 18h
Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pavillons Mermoz → lundi + vendredi
Mail, Village, Louvois, Europe → mardi + samedi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain) → lundi + mercredi + vendredi

→ **Jours de collecte** (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi + vendredi
Collectifs → lundi + mercredi
+ vendredi

BIÈVRES → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BUC → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → mardi

FONTENAY-LE-FLEURY

(sortir les bacs avant 14h)
Pavillons → jeudi
Collectifs → lundi + jeudi

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → vendredi
Orange → mardi + vendredi
Vert → collecte avec Versailles
(p.8)

LES LOGES- EN-JOSAS

→ mardi + vendredi

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi
Collectifs → lundi + jeudi

RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)

→ lundi

ROCQUENCOURT¹ (sortir les bacs avant 14h)

→ lundi + mercredi + vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 14h)

Bleu → vendredi
Orange → mardi + vendredi

TOUSSUS-LE- NOBLE

→ mardi + vendredi

VIROFLAY → lundi + jeudi

Pour connaître son secteur de collecte : cf. pages 16 et 17 ou bit.ly/joursdecollectes

Pour connaître son secteur de collecte : cf. pages 16 et 17 ou bit.ly/joursdecollectes

VÉGÉTAUX

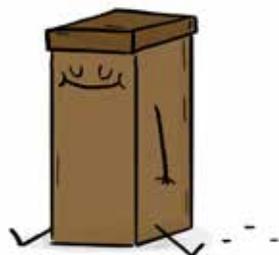
→ Sans sac plastique



pelouse,
feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)



sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes et
objets en bois



pots de fleurs
et jardinières



terre,
cailloux



épluchures de fruits
et légumes



sacs biodégradables
ou compostables

Pour mes déchets alimentaires,
je pense au compostage
et à la collecte des biodéchets !



→ Rythme de collecte

Le ramassage est hebdomadaire au printemps, en été et à l'automne.
Il est suspendu en hiver.



→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY Pavillons (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
BIÈVRES (sortir les bacs avant 14h)	→ lundi
BOIS D'ARCY	→ mercredi
BOUGIVAL	→ lundi
BUC	→ lundi
CHÂTEAUFORT	→ lundi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ mardi
JOUY-EN-JOSAS Bleu, Orange (sortir les bacs avant 14h) Vert	→ mercredi → collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beaugard, Beaugard (pavillons), Centre, Sablons Jonchère, Feuillaume St François d'Assise	→ lundi → mardi → en point de regroupement
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT Bleu, Orange, Rose, Violet Rocquencourt (sortir les bacs avant 14h)	→ lundi → mardi
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ jeudi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	→ jeudi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Pavillons, ZAC Louvois (sortir les bacs la veille après 18h) Collectifs	→ mardi → pas de collecte
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mercredi
VIROFLAY	→ mardi

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative gratuite de réduction des déchets grâce au compostage.

Cette pratique permet de réduire de 30% le volume des déchets, contribue à la préservation de l'environnement et permet d'obtenir un fertilisant « fait maison ».

L'Agglo vous propose deux solutions :



Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m² ? Le compostage est fait pour vous ! Vous aurez la possibilité de choisir entre un composteur en plastique ou en bois.

Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).

Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ? Contactez-nous : environnement@agglovgp.fr

Quelques exemples de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles, gazon



filtres et marc de café



Collecte des biodéchets

Versailles Grand Parc expérimente la collecte des biodéchets sur les communes de Versailles, Le Chesnay et Vélizy-Villacoublay. Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

VERRE

CITEO



→ Vidés, en vrac et sans sac - **Sans bouchon, ni couvercle**
Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres



À DÉPOSER EN BORNE DE COLLECTE

entre 8h et 21h



COLLECTE EN BAC

Vélizy-Villacoublay (sortir les bacs la veille après 18h)
- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pavillons Mermoz → 1^{er} et 3^e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (véhicules légers de 3,5t max).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de L'Agglo)
- d'une copie d'un **extrait Kbis, fiche INSEE** ou **extrait D1**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile**

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Autorisations exceptionnelles d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'agglo effectuant des travaux ponctuels sur le territoire fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier).
- Pour les bénéficiaires de la carte éco-mobilier, fournir une copie de la carte.

Pour tout apport supérieur à 5m³ par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.

Toute récupération de déchets est interdite (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

→ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY
accessible à tous les professionnels
Fermée les jours fériés

DU MARDI AU VENDREDI 9h-13h / 14h-18h

DÉCHÈTERIE DE BUC
accessible à tous les professionnels
Fermée les jours fériés

LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 9h-13h / 14h-18h

→ ADRESSE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY
Rue Abel Gance
ZAC de la Croix Bonnet
Bois d'Arcy

DÉCHÈTERIE DE BUC *
83 rue Clément Ader
ZI le Pré Clos
Buc

* Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage



BOIS

palettes, souches d'arbres, parquet



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin, contre-plaqué



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu



DÉCHETS DANGEREUX

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires



HUILES

huile de vidange, alimentaire, filtres à huile



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs



PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets



PNEUMATIQUES

de véhicules légers sans jantes (x4 par semaine)



BOUCHONS EN PLASTIQUE DE BOUTEILLES ALIMENTAIRES

Faites une bonne action, ramenez-les à la déchèterie !



EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE

cf. consignes de tri p.4, 6 et 13 (uniquement à Bois d'Arcy)



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos



GRAVATS NON INERTES

plâtre en mélange



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

pires, cartouches d'encre, batteries



SANTÉ

radiographies



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents

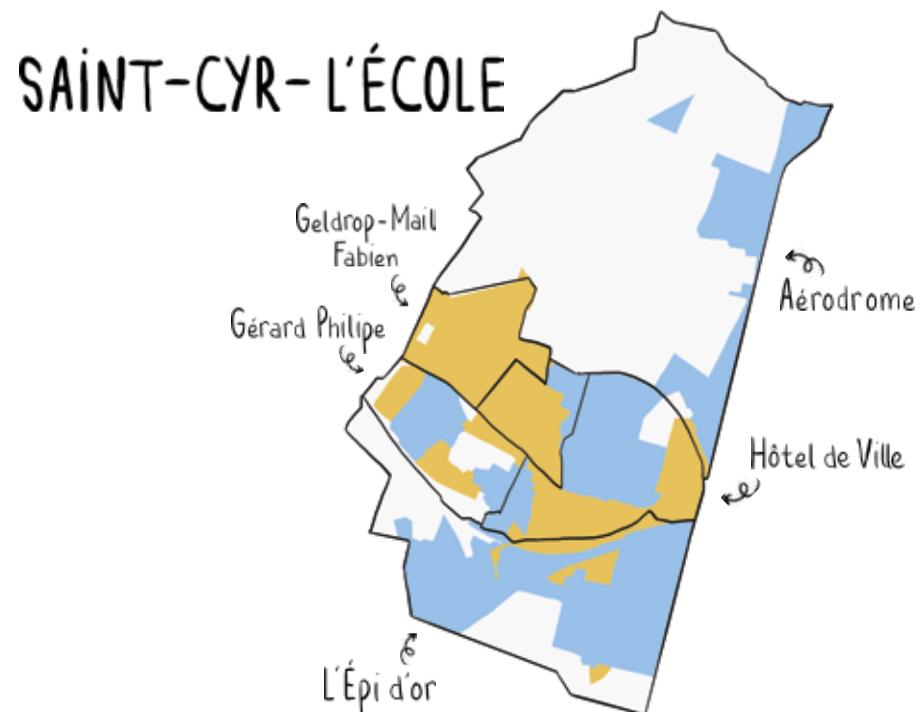
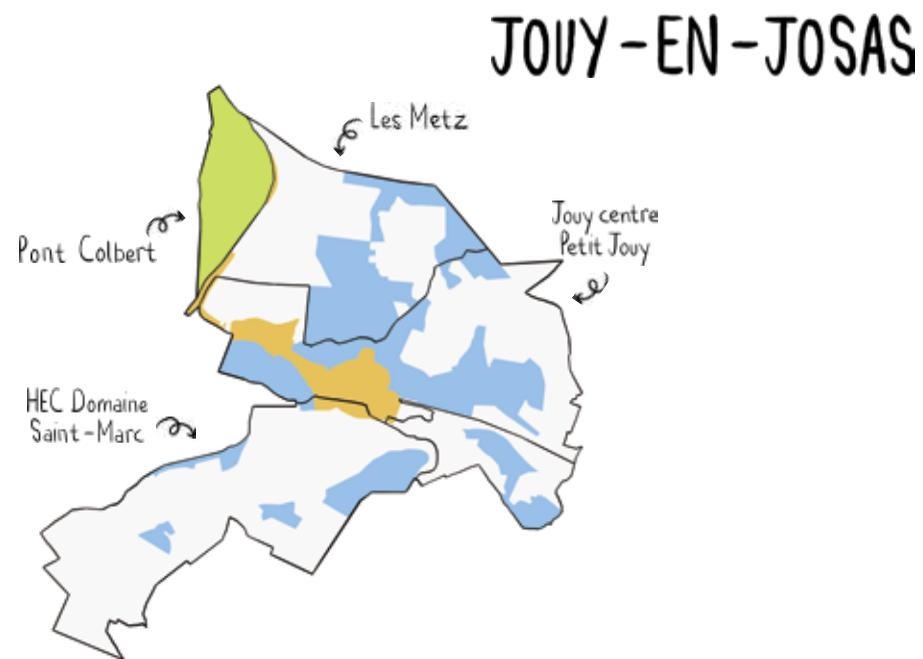
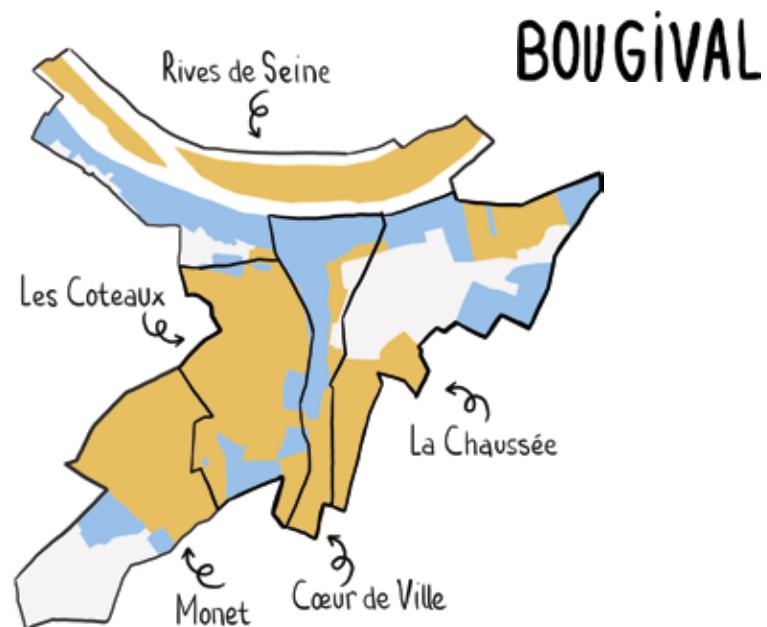


BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, extincteurs, oxygène

→ DÉCHETS INTERDITS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...



Pour plus de détails sur la collecte dans ma rue :

INDIQUEZ VOTRE VILLE, VOTRE RUE ET RETROUVEZ VOS JOURS DE COLLECTE :



bit.ly/joursdecollectes

ÉCO-ORGANISMES

Pour des volumes importants de déchets, faites appel à des éco-organismes !

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions):



Mobiliers de bureau, meubles

VALDELIA - www.valdelia.org



Déchets d'équipements électriques et électroniques

www.e-dechet.com

→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



Textiles

refashion.fr/pro/fr



Pneus

ALIAPUR - aliapur.fr/fr



Médicaments

CYCLAMED - www.cyclamed.org



Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASRI

DASTRI - www.dastri.fr

Pour les tatoueurs ou les professionnels de santé, merci de vous rapprocher de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France



Pensez-y !

Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

CALENDRIER À PERSONNALISER



ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI MERCREDI VENDREDI

MARDI JEUDI SAMEDI

Quand sortir son bac : _____



EMBALLAGES ET PAPIERS

LUNDI MERCREDI VENDREDI

MARDI JEUDI SAMEDI

Quand sortir son bac : _____



VÉGÉTAUX

LUNDI MERCREDI VENDREDI

MARDI JEUDI SAMEDI

Quand sortir son bac : _____

Dernière collecte avant pause hivernale : _____

Pas de collecte le : _____

VERRE

EN BORNE DE COLLECTE

Accessibles de 8h à 21h 7j/7

Pour Vélizy-Villacoublay :

EN BAC : 1^{ER} ET 3^{ÈME} JEUDI

EN BAC : 2^{ÈME} ET 4^{ÈME} JEUDI

Quand sortir son bac : _____

Retrouvez vos jours et horaires de collecte sur :

bit.ly/joursdecollectes



VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet de Versailles Grand Parc.

- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Télécharger un formulaire
- Trouver la borne de collecte la plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

VersaillesGrandParc.fr

environnement@agglovgp.fr



En cas de doute, consultez le guide du tri des déchets en ligne sur :
www.consignesdetri.fr



Retrouvez vos jours et horaires
de collecte sur :
bit.ly/joursdecollectes



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex